

STADE LOUIS-NICOLLIN
Comité de pilotage du 12 juillet 2023
Relevé de décision

PARTICIPANTS :

- Jean-Pierre MASSINES, *Directeur projet Stade - MHSC,*
- Mathias FRAPPA, *Chef de projet Stade - MHSC,*
- Christian ASSAF, *Vice-Président délégué aux politiques sportives – Montpellier Méditerranée Métropole,*
- Clément PRUNIÈRES, *Directeur de cabinet du Président de Montpellier Méditerranée Métropole–Montpellier Méditerranée Métropole,*
- Jean-Pierre RICO, *Maire de Pérols,*
- Cyril MEUNIER, *Maire de Lattes,*
- Malik HAMEL, *Directeur de cabinet du Maire de Pérols,*
- Renaud LAFUENTE, *DGS Pérols,*
- Tristan RAMBION, *Resp. d'opérations – Dir. de l'Aménagement de la Construction et du Renouvellement Urbain – SERM-SA3M,*
- Nicolas SILBERZAHN, *Directeur exploitation – TaM-3M,*
- Kevin DESSAGNE, *Institutions & Projets,*
- Alice GRAIRE, *Institutions & Projets.*

En présence de **Sofia Aliamet, Garante de la concertation – CNDP**

DURÉE : 14h00-16h00

Lieu : Siège du MHSC

Les sujets et les thématiques abordés :

- Les actualités du projet : le contenu de la conférence de presse du Président Laurent Nicollin le 3 juillet 2023 à l'occasion de la rentrée de l'équipe professionnelle et les réactions des différents acteurs dans les médias.
- La concertation de suivi : l'avancement de la concertation et les prochaines étapes prévues.

Les orientations et les décisions prises :

- Le désengagement de la Banque des Territoires est évalué à plus de 3/4 du montant du prêt de 114 millions d'euros prévu initialement, ce qui met le programme financier en grande tension et justifie les propos du Président Nicollin lors de la conférence de presse de rentrée.
- Les acteurs restent dans l'attente d'un courrier écrit et de justifications de la part de la Banque des Territoires. Plusieurs courriers ont été adressés en sens par le club et les élus locaux à la Direction de la Banque des Territoires, ainsi qu'au Président Emmanuel Macron, pour connaître les raisons de cette décision et demander sa reconsidération.
- Le scénario d'un « statu quo » consistant à maintenir le stade de la Mosson correspond « à la mort du club ». Pour les porteurs de projet, aucun « plan B » (à la Mosson ou ailleurs) au projet existant n'est envisagé. Le projet actuel et les études en cours se poursuivent dans l'attente d'un compromis concernant le financement.
- Des modélisations dynamiques des trafics routiers sont en cours de réalisation et leurs résultats seront intégrés au dossier d'enquête publique.

STADE LOUIS-NICOLLIN
Comité de pilotage du 12 juillet 2023
Relevé de décision

Il est convenu, à la demande de la Garante Sofia Aliamet, de rendre public ces résultats dès que possible.

- Des échanges vont se poursuivre avec les services de la commune de Pérols, en marge des comités de site et de l'avancée de l'étude de sécurité publique, concernant notamment la réalisation des aménagements routiers (échangeurs D66, doublement de la ligne 3 de tram) et les mesures d'anti-stationnement.
- Les dates de deux événements publics de concertation sont arrêtés à la rentrée : le 13 septembre pour l'organisation d'une visite sur site des aménagements prévisionnels et le 26 septembre pour l'organisation de la réunion publique de Pérols.